RONDE MICHEL SABIOLS

RONDE MICHEL SABIOLS

Individuel duo N° DOSSARD	Individuel duo N° DOSSARD
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
Année de Naissance : Catégorie :	Année de Naissance : Catégorie :
N° de licence :(à présenter lors du retrait du dossard)	N° de licence :(à présenter lors du retrait du dossard)
Adresse :	Adresse :
Code Postal : Ville:	Code Postal : Ville:
Téléphone :	Téléphone :
Email:	Email :
Club :	Club :

Certificat médical de moins d'un an avec la mention: **non contre-indication à la pratique de la course à pied** (ou de l'athlétisme) **en compétition** à raccrocher avec l'inscription (prévoir une photocopie car il ne sera pas restitué).

Engagement: 11 km400 = 10 € (1€ reversé à l'association Vaincre la Mucoviscidose) Course en duo : 2 X 5€ = 10€ (1€ reversé à l'association vaincre la Mucoviscidose)

Le jour de la course 11€ (11 km400 et course en couple ; 1€ reversé à l'association vaincre la MUCOVISCI-DOSE). Les chèques sont à mettre à l'ordre du: RAC St-Estève SIGNATURE OBLIGATOIRE:

<u>AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR:</u> j'autorise mon fils, ma fille à participer à la Ronde Stéphanoise et je dégage toute responsabilité des organisateurs. Signature des parents:

Règlement de la course:

L'inscription à la course implique la connaissance du présent règlement. La course est accessible des juniors aux vétérans, sans limite d'âge, sous réserve d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les coureurs se doivent de respecter le parcours balisé ainsi que l'environnement. Un serre-file fermera la course, un ravitaillement en eau est prévu au point H sur le parcours du 11 km 400, des signaleurs sont disposés sur tout le parcours pour assurer votre sécurité. Le club organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Tout athlète s'inscrivant sous le nom d'un club sans indiquer son numéro de licence sera considéré comme athlète non licencié. Les athlètes non licenciés FFA ou UFOLEP sont obligés de présenter un certificat médical d'aptitude à la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an.

Pour le 11km400: Un classement sera effectué et une récompense sera attribuée aux 3 premiers hommes et femmes au classement général puis les 3 premiers et premières de chaque catégorie sans cumul des récompenses, 1er et 1ère de St Estève.

Pour la course en duo: Un classement sera effectué et une récompense sera attribuée au 1er duo Elle et lui, 1er duo lui et lui, 1er duo elle et elle au classement général puis au 1er duo de St Estève. Le parcours se compose de 1 boucle de 5 km (1 ravitaillement).

Certificat médical de moins d'un an avec la mention: **non contre-indication à la pratique de la course à pied** (ou de l'athlétisme) **en compétition** à raccrocher avec l'inscription (prévoir une photocopie car il ne sera pas restitué).

Engagement: 11 km400 = 10 € (1€ reversé à l'association Vaincre la Mucoviscidose)

Course en duo : 2 X 5€ = 10€ (1€ reversé à l'association vaincre la Mucoviscidose)

Le jour de la course 11€ (11 km400 et course en couple ; 1€ reversé à l'association vaincre la MUCOVISCI-DOSE). Les chèques sont à mettre à l'ordre du: RAC St-Estève SIGNATURE OBLIGATOIRE:

AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR: j'autorise mon fils, ma fille à participer à la Ronde Stéphanoise et je dégage toute responsabilité des organisateurs. Signature des parents:

Règlement de la course:

L'inscription à la course implique la connaissance du présent règlement. La course est accessible des juniors aux vétérans, sans limite d'âge, sous réserve d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les coureurs se doivent de respecter le parcours balisé ainsi que l'environnement. Un serre-file fermera la course, un ravitaillement en eau est prévu au point H sur le parcours du 11 km 400, des signaleurs sont disposés sur tout le parcours pour assurer votre sécurité. Le club organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Tout athlète s'inscrivant sous le nom d'un club sans indiquer son numéro de licence sera considéré comme athlète non licencié. Les athlètes non licenciés FFA ou UFOLEP sont obligés de présenter un certificat médical d'aptitude à la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an.

Pour le 11km400: Un classement sera effectué et une récompense sera attribuée aux 3 premiers hommes et femmes au classement général puis les 3 premiers et premières de chaque catégorie sans cumul des récompenses. 1er et 1ère de St Estève.

Pour la course en duo: Un classement sera effectué et une récompense sera attribuée au 1er duo Elle et lui, 1er duo lui et lui, 1er duo elle et elle au classement général puis au 1er duo de St Estève. Le parcours se compose de 1 boucle de 5 km (1 ravitaillement).